COURS

Comment s'organise la vie politique ?

2de

Programme de seconde générale et technologique — BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

Relue le 14 novembre 2026

Qui détient le pouvoir en France, et comment les citoyens y participent-ils ? Voter, militer dans un parti, signer une pétition, manifester : la vie politique repose sur des institutions et sur des acteurs variés. Comprendre leur rôle aide à lire l'actualité et à exercer sa citoyenneté.

1 Le pouvoir politique et ses institutions

DÉFINITION

Capacité à prendre des décisions qui s'imposent à tous sur un territoire. En démocratie, il est **légitime** parce qu'il vient du peuple, et **limité** par la séparation des pouvoirs.

DÉFINITION

Distinction entre le pouvoir **législatif** (Parlement : vote la loi), **exécutif** (président et gouvernement : appliquent la loi) et **judiciaire** (juges). Elle protège les libertés.

2 Les acteurs de la vie politique

RÈGLE

Les **partis politiques** sélectionnent les candidats et proposent des programmes ; les **groupes d'intérêt** (syndicats, associations, lobbies) défendent des causes ; les **médias** informent et mettent des sujets à l'agenda ; les **citoyens** choisissent leurs représentants.

3 La participation politique

DÉFINITION

Formes encadrées par les institutions : voter, adhérer à un parti, se présenter à une élection.

DÉFINITION

Formes plus directes : manifestation, pétition, boycott, grève, mobilisation en ligne. L'**abstention** augmente, surtout chez les jeunes, mais ces derniers s'engagent souvent autrement.

EXEMPLE

Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2022, le taux d'abstention a été d'environ 28 %. Que signifie ce chiffre ?

1. Sur 100 électeurs inscrits, environ 28 n'ont pas voté.
2. Cela ne mesure pas le désintérêt de tous : certains s'engagent autrement.
3. L'abstention varie selon l'âge, le diplôme et le type d'élection.

Le taux d'abstention mesure la part des inscrits qui ne votent pas ; il invite à étudier aussi les autres formes de participation.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Confondre pouvoir législatif et exécutif. — Le Parlement vote la loi ; le gouvernement l'applique et la propose souvent.

Le réflexe : Associer chaque institution à son verbe : voter, appliquer, juger.

LIRE UN TABLEAU DE PARTICIPATION ÉLECTORALE

1. Identifier la population (inscrits, votants).
2. Lire une donnée en phrase complète.
3. Comparer selon l'âge ou le diplôme.
4. Proposer une explication sociologique.

À VÉRIFIER

- Ai-je défini pouvoir et séparation des pouvoirs ?
- Ai-je distingué partis et groupes d'intérêt ?
- Ai-je cité les deux formes de participation ?
- Ai-je lu les chiffres en phrase ?

À RETENIR

- Pouvoir politique légitime et limité ; séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire).
- Acteurs : partis, groupes d'intérêt, médias, citoyens.
- Participation conventionnelle (vote) et non conventionnelle (manifestation, pétition) ; abstention en hausse.